



Maître Composteur·ice

ORGANISER ET DÉPLOYER DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS (PG-PROX) SUR LE TERRITOIRE (RS6733)

1ÈRE PARTIE

Montpellier COMPOSTONS

— Jour 1

MC 11 Diagnostiquer une opération de gestion de proximité des biodéchets (1 jour)

— Jour 2

MC 12 Analyser le fonctionnement des sols (1/2 jour)

MC 13 Pratiquer différentes techniques de compostage (1/2 jour)

— Jour 3

MC 23 Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion en établissement (1 jour)

Sur toute la durée de la formation

MC 51 Définir le cadre du projet

MC 52 Présenter un projet



DATES 2026

- 10 au 12 mars Partie 1 Montpellier & 14 au 16 avril Partie 2 à Toulouse
- 6 au 8 octobre Partie 1 à Montpellier & 3 au 5 novembre Partie 2 à Toulouse

2ÈME PARTIE

Toulouse & associés

— Jour 4

MC 21 Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion domestique (1/2 jour)

MC 22 Animer et mettre en place des opérations de prévention - gestion partagée (1/2 jour)

— Jour 5

MC 31 Analyser les enjeux, les publics cibles, les stratégies (1/3 jour)

MC 32 Adapter sa/ses prestation(s) en fonction du public cible (1/3 jour)

MC 33 Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement (1/3 jour)

— Jour 6

MC 41 Définir le rôle et les missions des Guides Composteur·ices et Référent·es de site (1/3 jour)

MC 42 Animer des groupes et/ou réseau des Guides Composteur·ices (1/3 jour)

MC 43 Organiser le suivi des Guides Composteur·ices (1/3 jour)

SOUTENANCE DU MÉMOIRE :

En distanciel, jusqu'à 2 ans après la formation, soit 3 dates de soutenances possibles.

Formation co-organisée avec Humus&Associés



NB : Concernant les visites de site, des modifications peuvent avoir lieu à l'appréciation du/de la formateur·rice et en fonction du lieu de formation.

OBJECTIFS

- ✓ Piloter des projets et des opérations de prévention-gestion de proximité des biodéchets.
- ✓ Mettre en place et animer des opérations de prévention-gestion domestiques, partagées et autonomes sur son territoire.
- ✓ Mobiliser et accompagner des relais de terrain.
- ✓ Définir les solutions techniques et matérielles les plus adaptées pour un projet de gestion de proximité des biodéchets.
- ✓ Informer et sensibiliser les différents publics.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation allie apports théoriques (en centre de formation) et apports pratiques (visites de sites, travaux pratiques ou témoignages). Selon les conditions météorologiques, une adaptation est prévue. Le matériel à fournir éventuellement par les stagiaires sera précisé dans la convocation. A l'issue de la formation en présentiel, un tutorat est mis en place pour accompagner le/la stagiaire jusqu'à la soutenance orale (1/2 journée).

MODALITÉS D'EXÉCUTION ET DE SUIVI

- Analyse des besoins avec le/la stagiaire.
- Suivi de présence.
- Enquête de satisfaction.
- Attestation de suivi de parcours délivrée en fin de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'intégralité de la formation fait l'objet d'une évaluation finale sous forme d'un mémoire écrit, soutenu à l'oral. Il doit porter sur un projet de mise en œuvre effective d'une opération de PG-Prox sur un territoire donné (le module MC52 est validé une fois le mémoire rédigé et soutenu). Pour plus d'informations, voir [le guide du candidat](#).

FORMATEUR·ICES

Les Maîtres Composteur·ices : Léa EGRET, Géraldine CHAMUSSY, Alonso PEREZ, Antony GUYOCHET, Louise BARRAUD et Edith FAVENNEC.

NOMBRE DE PLACES

Entre 6 et 16 personnes.

[Formulaire de pré-inscription](#)



PUBLIC

- Salarié·es de structures impliquées dans la gestion locale des biodéchets ou des espaces verts.
- Agent·es des collectivités en charge de la prévention des déchets et de l'animation des territoires.
- Porteur·ses de projets.

PSH : pour les personnes ayant besoin d'un accompagnement :

Session printemps contacter Géraldine Chamussy

geraldine@compostons.org

Session d'automne contacter Christine Arsac

administration@humusetassocies.org

Prérequis :

- Avoir suivi l'intégralité du parcours "Guide Composteur·ice" RS6396 (attestation de fin de parcours complet).
- Maîtriser les compétences associées à la certification "Accompagner et sensibiliser à la pratique de la PGprox sur le territoire" (parchemin de certification ou document attestant de la reconnaissance des prérequis pour l'ensemble des compétences attendues).
- Une césure minimum de 3 mois est exigé entre le dernier module de la formation guide et le début de la formation maître.



DURÉE

La formation dure 6 jours (42h), répartie en 2 séquences de 3 jours (7h/j) chacune. À cela s'ajoute 3 RDV de tutorat et la présentation du mémoire en distanciel. Notez qu'il faut prévoir entre 3 et 5 jours pour la rédaction du mémoire. Le déroulement d'une journée est proposé ainsi : 9h-12h30 "pause repas" 13h30-17h, sauf le jour 1 démarrage à 9h30.



TARIF

Formation complète : 2 490 € TTC

Formation partielle ou certification : Sur devis

Formation sur mesure : 1450 € TTC/jour + frais de déplacement (salle non comprise)



FINANCEMENT

Employeur, OPCO, France Travail, CPF (uniquement pour un parcours complet), ou en autofinancement (nous consulter).



LIEU

Jour 1 et 3 : Pôle REALIS, 710 rue Favre de Saint-Castor
34080 Montpellier.

Jour 2 : Oasis citadine, ferme urbaine collaborative.

Jour 4 à 6 : Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), 181 avenue de Muret **31300 Toulouse.**

Déplacements sur sites à proximité, majoritairement à pied et en transports en commun.

Sur votre site à la demande.



INDICATEURS EN 2024

Taux de réussite : 89,5 %

Note de satisfaction : 9,7/10

Nombre de stagiaires : 19